



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**  
**QUESTIONNAIRE DE SANTE**



La personne qui souhaite se réinscrire auprès des Studios On Air et ayant fourni un certificat médical datant de moins de 3 ans doit attester auprès de l'association qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire de santé « QS SPORT » correspondant au cerfa n°15699\*01.

✓ Un **certificat médical** est nécessaire en cas de réponse positive à au moins une des rubriques du questionnaire « QS SPORT »

✓ Dans le cas où les réponses au questionnaire « QS SPORT » sont toutes négatives, l'adhérent doit remplir **l'attestation sur l'honneur** ci-dessous

Je, soussigné(e), Madame/Monsieur .....

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » cerfa n°15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature :

Pour les mineurs :

Je, soussigné(e), Madame/Monsieur .....

En ma qualité de parent/tuteur de l'enfant .....

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » cerfa n°15699\*01 en son nom et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal :